



Les Archers d'Argences



Chers amis,

C'est avec plaisir que nous vous adressons, comme chaque année, le planning d'ouverture de notre BEURSAULT pour la saison 2023.

Chaque départ pourra accueillir 2 pelotons de 5 archers et nous prévoyons les dates suivantes :

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
Sam 13	Sam 17	Sam 1 ^{er}	Dim 6
Dim 28		Dim 23	Sam 19 et Dim 20
			Sam 26 et Dim 27

- 2 départs par jour : le matin à 9h00 et l'après-midi à 14h30.
- Ouverture du greffe 30 mn avant le début des tirs.

BEURSAULT DE NUIT :

- Un Beursault de nuit peut être organisé les samedis mentionnés ci-dessus à condition d'être dix archers (Nous contacter pour la disponibilité).

Arbitre principal : Xavier MARCHAND

Toute inscription non décommandée 48 heures à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).

Engagement :

- 8 € à la 1^{ère} inscription pour les catégories : U21, Séniors 1, Séniors 2 et Séniors 3.
Pour les inscriptions suivantes : 6 € quelle que soit la date choisie sur la période d'ouverture du Beursault.
- 5 € pour les catégories U13, U15 et U18 quel que soit le nombre d'inscriptions.

Merci de nous faire parvenir vos inscriptions au plus tard le **mardi précédent la date choisie** :

- Inscription par internet : https://lesarchersdargences.fr/inscription_beursault/
- Inscription par mail : inscription@lesarchersdargences.fr

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z
Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00
E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : <https://lesarchersdargences.fr>

La distance de tir est de 50 m sauf pour les U13 et U15 où elle est de 30 m en arc classique. Pour les arcs droits, les arcs nus et les arcs à poulies, la distance est de 50 m.

En fonction des places disponibles, il vous sera possible de vous inscrire sur plusieurs départs.

Le concours est support des championnats du Calvados et de Normandie.

Le meilleur des scores réalisés sera pris en compte pour les classements :

- *du concours général d'ARGENCES.*
- *du championnat départemental du Calvados.*

*Nous vous rappelons que vos résultats sont qualificatifs pour le championnat de France qui se déroulera à **MONTFERMEIL** (Dép.: Seine-Saint-Denis (93)) le 01 Octobre 2023.*

Le classement intermédiaire sera affiché dans le Beursault et sur le site internet du club au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses des championnats départemental du Calvados et régional de Normandie ainsi que du concours général d'Argences auront lieu le dimanche 27 août 2023 aux alentours de 17h30 au jardin d'arc.

Voici l'adresse et les coordonnées GPS de notre jardin d'arc :

Adresse : Chemin des Ecuries, 14370 Moul.

Latitude (décimal) : 49.11970997932698

Longitude (décimal) : -0.16502739225154528

Latitude (sexagésimal) : N 49° 7' 10.9554 '' (+49° 7' 10.9554'')

Longitude (sexagésimal) : 0° 9'54.0972'' (0° 9'54.0972'')

Les départs n'ayant pas au moins un peloton complet pourront être annulés.

Possibilité de commander un repas composé d'une viande grillée (Saucisse, Merguez, Côte de Porc...), d'un accompagnement, fromage, dessert et café pour 10 € (boissons non comprises) à condition de réserver son repas le mardi précédent la date choisie.

Le club se réserve le droit d'annuler une réservation si le nombre de repas n'est pas suffisant (dans ce cas vous serez prévenus à l'avance).

Et bien sûr la buvette est toujours à votre disposition !

Nous espérons vous accueillir nombreux.

Amicalement,

Le Président des Archers d'Argences
Ludovic BOUET

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z
Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00
E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : <https://lesarchersdargences.fr>